

Rimouski au temps d'Adèle Lamontagne 1858-1875

Partie 2: La transition entre village et ville

Mario Mimeault

Lorsqu'Adèle Lamontagne déménage à Rimouski en 1858, la place aurait paru, à nos yeux de contemporains, n'être qu'un petit village, mais ce n'était certainement pas le cas dans l'esprit de la jeune femme. Sainte-Luce, d'où elle venait, comptait environ 1 900 habitants et, si on se tourne à l'ouest, vers la paroisse du Bic par exemple, on y trouvait à peu près le même nombre de personnes¹. En fait, compte tenu du contexte démographique régional, Rimouski, qui fait presque le double de ces villages, est en train de devenir un grand centre. Il franchit même une étape importante en 1869 en recevant son incorporation municipale.

C'est donc dire que la période où Adèle Lamontagne a résidé dans la paroisse de Saint-Germain constitue pour le patelin la phase transitoire entre l'agglomération rurale et le regroupement urbain. Alors, toujours dans l'optique fixée au début du premier article sur Adèle Lamontagne, nous allons essayer, cette fois-ci, de voir ce que cette dernière a perçu du développement de la future capitale régionale à ses premiers pas.

La transition

Aux fins de donner une orientation à notre approche, vérifions d'abord ce qu'on entend par une ville. Selon le **Petit Larousse**, une ville «est une agglomération où la majorité des habitants sont occupés par le commerce, l'industrie et l'administration»². Partant de là, et en se servant des paramètres publiés par l'équipe de Joseph-Marie Levasseur dans **Mosaïque rimouskoise**, puis en les sériant suivant la définition du dictionnaire, apparaît entre 1860 et 1870 une certaine évolution conduisant le milieu d'adoption du cou-

ple Lamontagne-Chalifour vers son statut de ville.

Le tableau qui accompagne notre texte montre, en utilisant les données des recensements de 1861 et de 1871, que les activités agricoles cèdent le pas devant celles vouées à la fabrication en général³. En effet, la part des individus qui s'adonnent à l'agriculture représente, en 1861, 48,2% des résidents de la paroisse de Saint-Germain, mais cette statistique diminue pour inclure en 1871 une proportion, encore importante, de 37,4% des travailleurs agricoles. Cette diminution, quand même significative, des travailleurs agricoles tient au resserrement des frontières municipales promulgué deux ans auparavant. Les changements subis dans les autres secteurs d'occupations humaines présentent des modifications moins drastiques, bien que réelles. La part du commerce, par exemple, est un des critères ciblés par le **Petit Larousse** pour déterminer une ville. Le recensement de 1861 révèle de ce côté que 3,8% des

Rimouskois vivent des échanges commerciaux et que leur proportion passe seulement à 4,0% au recensement suivant, celui de 1871. Pour sa part, le secteur de la fabrication, représenté par l'industrie et la construction, enregistre pendant la même période un gain important. Impliquant, au départ, 6,2% de la population, l'industrie occupe 12,1% de la main-d'oeuvre au début des années 1870, soit deux fois plus de gens qu'avant.

La présence de l'administration, qui contribue à faire aujourd'hui de Rimouski une ville de service, constitue le troisième référent du dictionnaire pour déterminer le passage d'un village à une ville. En s'y arrêtant, on constate, aux premiers temps où Adèle Lamontagne vient rester dans la paroisse de Saint-Germain, que ce secteur de la société fait vivre 3,7% des Rimouskois et que cette proportion augmente à 7,7% en 1871. Cela s'explique par la création du district judiciaire de Rimouski qui attire du personnel spécialisé en

Effectifs professionnels par secteurs choisis.
Paroisse et ville de Saint-Germain de Rimouski 1861-1871

	1861*	1871**
Commerce	3,8%	4,0%
Industrie	4,7%	7,7%
Construction	1,5%	4,4%
Administration		
Professions libérales	1,4%	2,6%
Clergé	0,6%	1,6%
Fonction publique	0,6%	0,9%
Services	1,1%	2,6%
Total administration	3,7%	7,7%
Agriculture	48,2%	7,4%

* (Joseph-Marie Levasseur et al., **Mosaïque rimouskoise. Une histoire de Rimouski**, Rimouski, Comité des Fêtes du 150^e anniversaire de la paroisse Saint-Germain de Rimouski, 1979, p. 247 s., 257.)

** Chiffres fournis par Jean-Charles Fortin, historien.

créant des emplois nouveaux. Il y a aussi l'érection du diocèse de Rimouski et la centralisation des institutions religieuses (évêché, collège, couvents) qui amènent des prêtres, des enseignants et des administrateurs dans le nouveau centre épiscopal. Enfin, le fait que Rimouski soit devenue officiellement une ville en 1869 a renforcé le rôle administratif de la place et certainement ajouté aux précédents apports de fonctionnaires.

Au total, l'indice rattaché à l'ensemble des critères commerce, industrie (construction comprise) et administration passe donc de 13,7% à 23,8% entre 1861 et 1871. Ainsi, pouvons-nous dire qu'Adèle Lamontagne a connu le village de Rimouski quand ce dernier avait enclenché son processus d'urbanisation. Or, cela se vérifie non seulement au niveau des statistiques qui touchent les activités humaines, mais aussi sur d'autres plans, comme la géographie.

La géographie urbaine

Si le dictionnaire Larousse définit ce qu'est une ville par l'occupation de ses habitants, le **Dictionnaire encyclopédique universel** de Quillet-Grolier privilégie plutôt la disposition des lieux comme critère de différenciation. Ainsi, pour les auteurs de cette encyclopédie, une ville est «*l'assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues*»⁴.

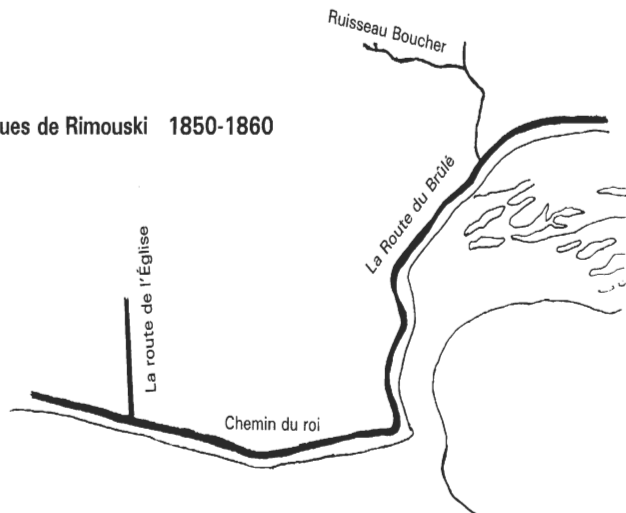
La référence à un facteur géographique tel que celui-là ne contredit en rien ce qui a été avancé précédemment, l'évolution du réseau routier rimouskois témoignant elle aussi de ce que le début de l'urbanisation locale s'est fait sentir à partir des années 1860. En effet, le tissu urbain rimouskois est des plus simples en 1858. Il n'existe aucun regroupement urbain significatif et les quelques rues existantes ne possèdent même pas de nom officiellement homologué.

Ce qui s'appelle aujourd'hui la rue de la Cathédrale est alors simplement désigné dans les documents officiels comme «*la route qui mène du premier rang au deuxième rang*», mais la population l'appelle aussi «*la route de l'Église*»⁵. C'est ce qu'on voit en 1861,

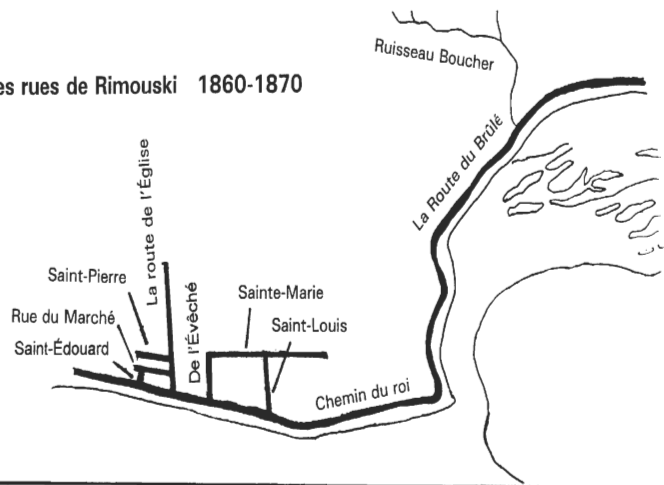
au moment où Louis-Jacques Lepage ratifie la vente du terrain que Simon-Joseph Chalifour occupe depuis son arrivée à Rimouski. Ce lotissement, est-il écrit dans le contrat, est situé au «*premier rang de la dite paroisse de St-Germain auprès de l'Église, con-*

tenant un arpent de front sur un arpent de profondeur, ..., tenant au sud-ouest à la route de l'Église»⁶. Il est plus juste, cependant, de souligner que cette appellation existait déjà dans les années 1830 alors que ce tracé faisait le coin avec le terrain de la

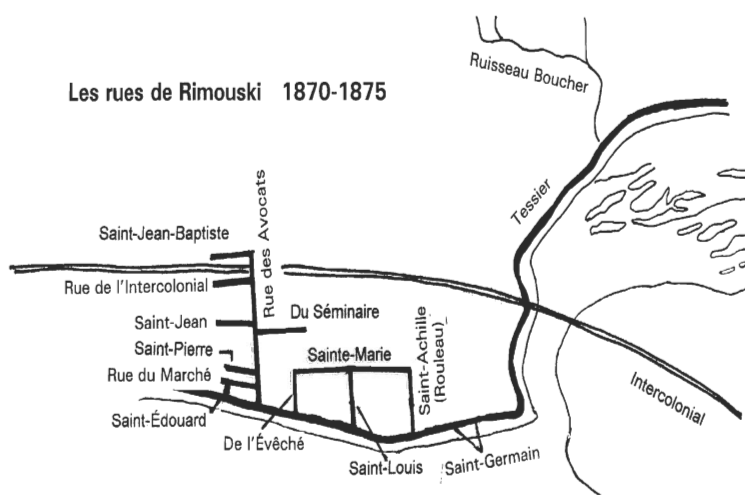
Les rues de Rimouski 1850-1860



Les rues de Rimouski 1860-1870



Les rues de Rimouski 1870-1875



Fabrique où était construite la première église de pierre (Musée).

La route de l'Église verra cependant son nom changer en 1869 en celui de rue des Avocats, consacrant par là une nouvelle appellation en usage depuis que les premiers tribuns judiciaires, Joseph-Magloire Hudon et Augustin Michaud, y ont ouvert leurs bureaux. En fait, avec l'arrivée du Palais de justice, ce secteur de Rimouski connaît une con-

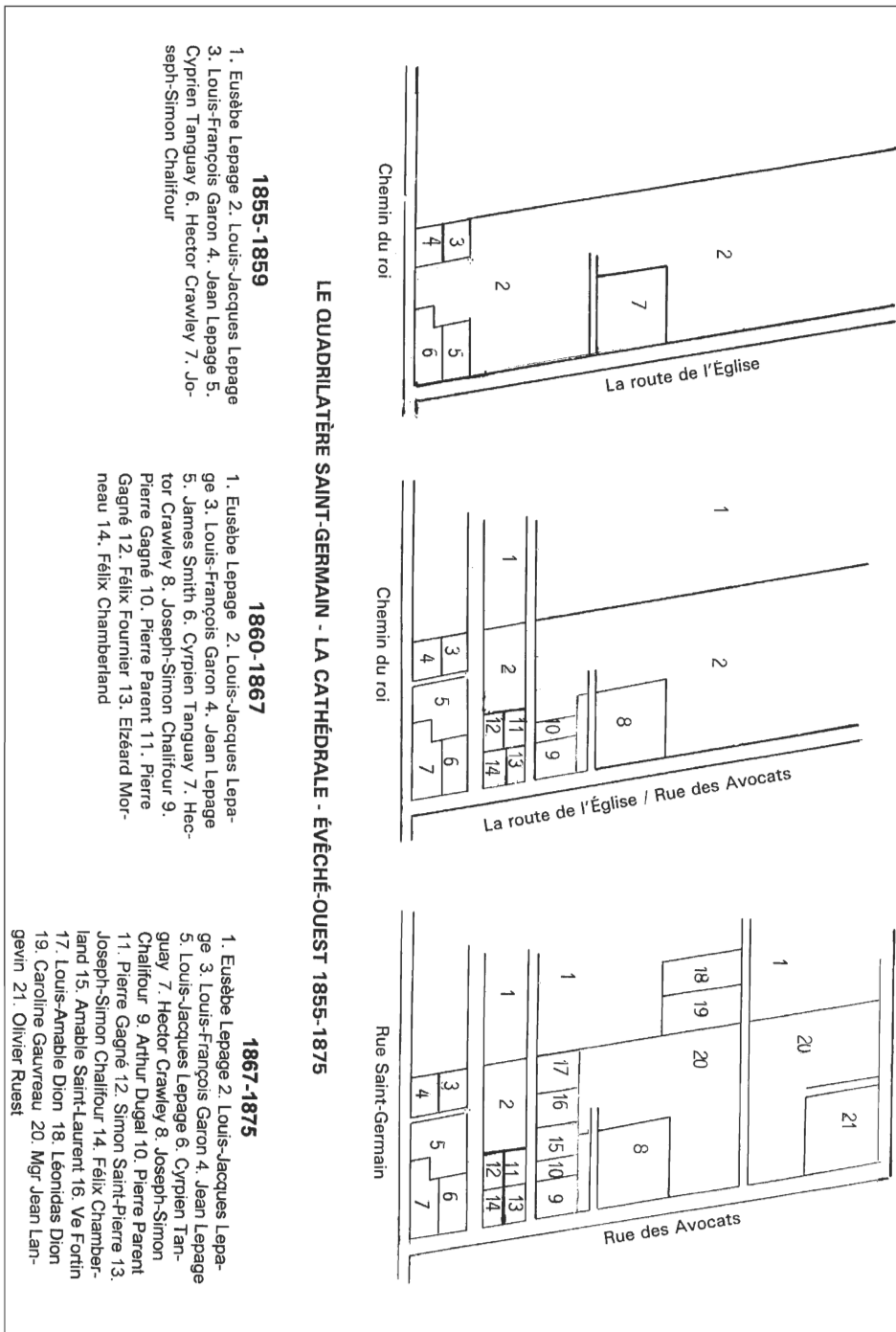
centration des activités reliées à l'exercice du droit et de la justice. Le va-et-vient des avocats, notaires, greffiers, huissiers, du geôlier, du shérif et des autres membres du personnel attaché au district judiciaire anime la rue de l'Église plus que toute autre activité.

Dans l'ensemble, les habitations rimouskoises s'échelonnent le long du Saint-Laurent depuis le manoir de la famille Drapeau, à l'ouest du vil-

lage, jusqu'à l'extrémité est du village, et même au-delà de la résidence habitée par Joseph-Charles Taché, avant que ce dernier n'abandonne sa députation et ne quitte le comté. La route qui les sépare pour la plupart des eaux du fleuve s'appelle encore le chemin du Roi. Son tracé passe presque sur les battures du fleuve et il arrive que les grandes marées l'inondent. Avant les années 1850, et on peut même reculer jusque dans les années 1830, le chemin du Roi passait sur les terres des habitants, alors que leurs droits de propriété s'étendaient jusqu'aux battures du fleuve Saint-Laurent⁷. Ce n'est qu'à partir des années 1850, probablement 1854, année de l'abolition du régime seigneurial, que leur fronton se mesure à partir du chemin royal.

Une autre route importante pour la communauté rimouskoise longe la rivière Rimouski. Le seigneur Pierre Lepage avait construit en 1724 un chemin qui conduisait jusqu'au ruisseau du Moulin (ou ruisseau Boucher), presque à la limite, aujourd'hui, des paroisses de Saint-Robert et de Sainte-Odile⁸. Les gens de Rimouski l'appelaient, et l'appellent toujours en 1858, la route du Brûlé parce qu'un feu de forêt avait un jour détruit une partie de son boisé situé là où se trouve maintenant la paroisse de Sainte-Odile. Son petit-fils Louis en avait refait le tracé vers l'année 1794 de manière à passer plus près de la rivière depuis qu'un passage à gué permettait d'en traverser le cours à la hauteur du manoir seigneurial⁹. Aux environs de 1830, un pont de bois permet finalement aux Rimouskois de joindre les deux rives de la rivière à tout moment de la journée, sans attendre les basses marées.

En 1858, toujours, la route de l'Église n'est encore qu'un tracé de terre qui grimpe la côte abrupte et poussiéreuse qui mène au deuxième rang. À son intersection avec le chemin du Roi, à la droite, c'est-à-dire du côté ouest, s'élèvera bientôt l'église. De l'autre côté de la route, la place du marché, complètement ouverte sur le fleuve, occupe un champ désert auquel on a accès par



un chemin à peine gravelé. Ce n'est pas encore la rue Saint-Paul, mais déjà, en 1862, l'ancien propriétaire du champ, Louis-Jacques Lepage, a réservé une bande de terre de vingt-six pieds de large pour le jour où le Conseil municipal voudra construire une rue, ce qui se fera en 1869¹⁰. Elle prendra alors le nom de rue du Marché. Deux ou trois maisons en côtoient le tracé du côté sud. L'une d'elle appartient en 1860 à Elzéard Sirois, de qui Simon-Joseph Chalifour va l'acheter quelque temps plus tard¹¹. De l'autre côté de la rue, au coin nord, se trouve un terrain acquis par l'abbé Cyprien Tanguay en 1856, mais qui ne sera qu'un champ désert jusqu'à ce que le notaire Désiré Bégin en fasse l'achat et y construise, dirait-on aujourd'hui, un édifice à bureaux, dans les faits une simple maison avec un toit à la mansarde. Des indices permettent de croire que le second étage de cet édifice, long de trente pieds, servira à partir de 1874 de salle de réunion pour le Conseil municipal¹². Jusque-là, ces rencontres se tenaient dans les salles du Palais de justice. Quoiqu'il en soit, on aurait donc, dans ce secteur, une concentration de boutiques d'artisans, puisqu'on y retrouve au cours des ans un cellier, un forgeron, un ouvrier, un maçon et un maître tanneur qui se disputent les espaces urbains avec les bureaux des avocats¹³.

Au coin sud de la rue de l'Église et du chemin du Roi, il y a en 1858 la maison d'Hector Crawlay, que l'abbé Tanguay a louée deux ans plus tôt pour y loger son «college or high school», comme il l'appelle dans l'acte de location¹⁴. Enfin, juste à côté, à l'est de l'école, demeure depuis le mois d'août 1855 James Smith, instituteur dont les services ont été retenus par l'abbé Tanguay¹⁵.

Louis-Jacques Lepage a aussi vendu au début des années 1860 quelques parcelles de terre situées juste au bas du promontoire naturel qui domine tout le paysage rimouskois. Des maisons, devant lesquelles passe un tracé rocailleux, la future rue Saint-Pierre, y ont été aussitôt construites. Elles appartiennent à Eusèbe-Arthur Dugal, maître



La maison de Louis-Jacques Lepage. Cette maison, aujourd'hui disparue, avait été construite sur l'emplacement du stationnement qui se trouve à l'arrière de l'ancien bureau de poste, rue de la Cathédrale (Alphonse Fortin, **Centenaire de Rimouski. Album souvenir, 1829-1929**, Rimouski, Imprimerie générale, 1929, p. 12).

tanneur, et à Pierre Gagné, rentier¹⁶. Sur le coin nord-est des rues de la Cathédrale et Saint-Pierre, se dressera bientôt une forge construite par Elzéard Morneau, jusqu'à ce que ce dernier la vende à Chalifour en 1864¹⁷.

Au sud de la paroisse de Saint-Germain, loin sur le dessus du plateau qui domine les rives du fleuve, une sente conduit de la rue de l'Église jusqu'à la limite nord-est de la propriété de Louis-Jacques Lepage, et probablement au-delà, pour se perdre dans le champ de son voisin Eusèbe Lepage. Ce chemin marque à partir de 1869, année du début des travaux de construction de l'Intercolonial à Rimouski et dans ses environs, la ligne de séparation entre le terrain cédé à la compagnie de chemin de fer et la propriété terrienne locale. Olivier Ruest, de Saint-Anaclet, y possède un terrain qui fait le coin nord-est avec la rue des Avocats¹⁸. Cette route deviendra, après la construction du chemin de fer (1873), la rue de l'Intercolonial puis la rue de la Station et, enfin, de l'Évêché Est. Mais comme les Chalifour quittent Rimouski en 1875, ce chemin demeurera, pour eux, une propriété privée et restera sans nom.

Finalement, en 1858, les trois grands axes de circulation que sont le chemin du Roi, la route du Brûlé et la route de l'Église ne sont que gravelés et aucun ne possède de trottoir.

Les noms en seront changés dès les premières sessions du Conseil municipal créé en 1869. Adèle Lamontagne et Simon-Joseph Chalifour les connaîtront dès lors comme étant les rues Saint-Germain, Tessier et de la Cathédrale¹⁹. Des trottoirs de bois de trois pieds de large vont y être aménagés dans les mois qui suivent et la population rimouskoise développera vite l'habitude de déambuler tranquillement sur leur tablier par les beaux soirs d'été. Sans doute peut-on y voir l'origine de cette traditionnelle promenade du vendredi soir quand, au temps de notre jeunesse, la population déambulait sur Saint-Germain, croisant deux ou trois fois les mêmes personnes, et que nous léchions les vitrines des magasins tout en lorgnant du côté des jeunes filles²⁰.

La propriété foncière

La propriété foncière du centre de la paroisse de Saint-Germain a conditionné l'aménagement urbain. L'aire d'occupation humaine se partage en 1858 entre quelques grands propriétaires. À l'ouest, les descendants du seigneur Drapeau possèdent les terrains situés près de la rivière. Dans deux ans, en 1861, ils passeront aux mains de la famille Tessier. Suit, à l'est, la terre de Pierre Rouleau fils, depuis l'actuelle rue Lavoie jusqu'à la rue Saint-Louis. Cette dernière rue qui existait bien à cette époque, sera officiellement baptisée qu'en 1869²¹. Quant à la terre de Rouleau, elle est la

plus importante de Rimouski, presque supérieure en étendue à celle du domaine seigneurial. Pierre Rouleau et plus tard son fils Fortunat en ont cédé ou en céderont quelques centaines de pieds afin de libérer l'espace nécessaire pour que des marchands s'établissent le long de la rue Saint-Germain, permettant ainsi le développement du principal secteur commercial de la ville.

Dans les années 1860, un chemin de service passe à l'est de la propriété des Rouleau. On le baptisera rue Saint-Achille en 1869 et plus tard, en 1904, il deviendra la rue Rouleau. Il est emprunté régulièrement par la population pour joindre, à l'arrière des magasins, un autre tracé qui traverse les champs de la paroisse d'est en ouest. Cette autre route prendra le nom de rue Sainte-Marie²². Ensemble, Sainte-Marie et Saint-Achille forment à l'époque un quadrilatère avec les rues Saint-Louis et Saint-Germain.

Le terrain situé entre la rue Saint-Louis et la rue de l'Église appartient à la Fabrique de la paroisse de Saint-Germain depuis que Pierre Lepage de Saint-Barnabé lui en a fait cession en 1742²³. Propriété, dans les faits, de l'Église locale, c'est sur cette étendue que l'élite religieuse concentre ses institutions socio-culturelles (église, évêché, couvent, écoles, cimetière). Une ou deux ruelles parcourent cette vaste propriété dans les années 1860 à 1875. Un axe de circulation appelé rue de l'Évêché passe, depuis 1870 environ, entre la vieille église (Musée) et l'édifice du premier évêché qui est à l'époque accolé au presbytère de la paroisse. On aperçoit encore cette rue, soigneusement clôturée, sur des photos prises dans les années 1920, alors qu'elle rejoint un prolongement de la rue Sainte-Marie. Tout ce qui en reste aujourd'hui est une allée qui longe le Centre récréatif.

Une demande a aussi été faite en 1873 pour joindre la cour du Séminaire à la rue des Avocats en passant derrière la prison. Cette rue dite du Séminaire subsisterait aujourd'hui sous la forme d'un raccourci piétonnier qui part de la cour est du Cégep et longe l'arrière de l'ar-

chevêché²⁴. Toutefois, une autre ruelle frôlant la façade du Palais de justice, juste sur le dessus du plateau qui domine la ville, aurait existé. Elle apparaît au moins sur une photo des années 1920 et aboutit à la hauteur de la meunerie du Séminaire telle qu'on la voyait dans les années 1950-1960, pour déboucher sur la rue Saint-Louis en passant derrière les cuisines du collège.

L'espace qui s'étend depuis la rue de l'Église jusqu'à l'actuelle rue Lepage est, à l'arrivée des Chalifour, la propriété de Louis-Jacques Lepage. Descendant en ligne directe du premier seigneur, ce dernier en a hérité de son père Charles en 1834²⁵. C'est d'ailleurs un des rares parmi les Lepage à n'avoir pas cédé ses droits seigneuriaux à Joseph Drapeau, ce qui explique l'importance de cette propriété qui s'étire sur 84 arpents à l'intérieur des terres. Deux ans avant que les Chalifour arrivent à Rimouski, Louis-Jacques demeurait dans une maison située sur le bord du chemin du Roi, à l'emplacement de la Banque Royale. Il avait pour voisin, sur le coin est de la rue Saint-Édouard, son cousin et maire de la municipalité de comté, Jean Lepage, aussi capitaine de milice et marchand local. Louis-Jacques Lepage était d'ailleurs lui-même membre du Conseil de comté. Il a vendu sa demeure à James Smith en 1855 et s'est construit une confortable habitation sur le dessus du coteau, à peu près au centre de sa terre et vis-à-vis de l'emplacement du Palais de justice dont on prévoyait la construction à l'époque. En pièce sur pièce et couverte de planches à clin, sa nouvelle demeure est une longue maison québécoise d'un seul étage, comme il en est plusieurs à Rimouski, avec en façade un perron non couvert. Elle offre tout l'espace voulu pour élever les neuf enfants nés de son premier mariage, mais Lepage va la céder en 1871 à l'évêque du diocèse qui veut y installer les Soeurs de la Charité²⁶.

Si Louis-Jacques Lepage se départit à ce moment de sa résidence, c'est qu'il a décidé de déménager définitivement sur ses possessions de l'île Saint-Barnabé²⁷. De toute façon, il

n'habite déjà plus sa demeure qu'il a louée à un certain Octave Levasseur, lequel devra avoir quitté les lieux avant la fin de l'été 1871²⁸. Cependant, si on en revient à l'année 1858, sa propriété s'étale en contrebas jusqu'au chemin du Roi. C'est un champ verdoyant qui doit certainement lui donner de bons rendements agricoles, mais la construction de l'église et du Palais de justice, tout près, lui apportent une plus-value. Lepage a alors vite compris, dans le contexte de développement urbain qui se dessinait, que se présentait à lui une occasion unique d'en tirer un plus grand profit en morcelant sa terre en plusieurs lotissements. Mis en vente à partir de 1858, ces lots vont constituer le cœur du regroupement urbain de Rimouski autour des rues Saint-Pierre, du Marché, de l'Église et Saint-Édouard.

Un peu plus à l'est, au-delà de la rue Lepage, qui n'existe pas dans les années 1860, s'étend la terre de Eusèbe Lepage, époux de Béatrice Heppel. Elle finit à la limite de l'actuelle rue Belzile, qui, bien sûr, n'est pas là elle non plus²⁹. Eusèbe en a hérité de son père Macaire. Et depuis la même ligne de division que représente maintenant la rue Belzile, il y a la terre que Joseph-Charles Taché a acquise en arrivant à Rimouski en 1845³⁰. Ces propriétaires ont aussi cédé une bande de terrains longeant la rue Saint-Germain, côtés nord et sud, permettant ainsi à plusieurs commerces de s'établir dans cet autre secteur de la ville.

La maison de Simon-Joseph Chalifour

Simon-Joseph Chalifour est le deuxième résidant à se construire sur la rue de l'Église, au sommet de la côte. Il a acheté un terrain à la hauteur du Palais de justice, à une ou deux minutes de son lieu de travail. Sa propriété, qui descend jusqu'au pied du coteau, est traversée par un droit de passage que le vendeur, Louis-Jacques Lepage, s'est réservé. Ce chemin privé sera plus tard réduit, en 1960, à une simple ruelle anonyme conduisant au stationnement du bureau de poste qu'on a construit en lieu et place de la maison Chalifour³¹.



La maison de Joseph-Simon Chalifour et d'Adèle Lamontagne construite sur la rue de l'Église, au sommet de la côte. À double carrés imbriqués, elle faisait face à la rue de la Cathédrale. (Photo: Collection Rachel Dion).

Le shérif Chalifour s'est construit une spacieuse demeure, dont le corps est à double carrés imbriqués et surmonté d'un toit à la mansarde, comme il est à la mode à l'époque pour les maisons cossues. La façade, qui donne sur la rue de l'Église, est ornée de lucarnes engoncées dans le toit et une galerie couverte abrite sa famille des chutes de neige de l'hiver ou du chaud soleil de l'été³². Sa construction n'est cependant pas encore terminée lorsque ses propriétaires y emménagent au début du mois d'août 1858. Il reste «*beaucoup à faire faire pour nous mettre à l'abri de la pluie et du froid de l'hiver*», raconte Adèle dans une lettre envoyée à son frère Théodore-Jean³³. La vue sur le fleuve est incomparable et le terrain, bien dégagé, demeure de dimension suffisante pour que les Chalifour s'adonnent à une certaine forme d'autosuffisance alimentaire. Adèle se livre au jardinage et à la culture des légumes, non d'ailleurs sans une pointe d'orgueil, puisque pour les carottes, comme elle l'écrit elle-même, elle peut «*lutter avec Mme Duguay*», sans doute une amie ou une voisine³⁴.

C'est donc, avec le temps, confortablement installés au haut de ce promontoire naturel, qu'Adèle La-

montagne et son époux ont vu apparaître les rues de Rimouski les unes après les autres pendant que les champs reculaient et que les grandes propriétés se morcelaient. Mais, en même temps, Adèle voyait arriver les fonctionnaires et se former quelques concentrations de maisons ou d'établissements religieux et scolaires en marge des commerces et des services à la population, sur lesquels elle nous livrera ses opinions dans un prochain article.

Notes

L'auteur est historien attaché au Lycée des Monts Notre-Dame de Sainte-Anne-des-Monts. Il tient à remercier madame Émile Saint-Pierre et Maurice Saint-Pierre qui lui ont si longtemps confié les papiers Lamontagne. Il veut de plus rendre hommage à feu monsieur Émile Saint-Pierre, de Sainte-Anne-des-Monts, qui a su préserver le riche dépôt de documents que représente le fonds Lamontagne, et exprimer sa gratitude à l'historien Jean-Charles Fortin qui a accepté de corriger son texte.

- 1 Carol Castonguay et collaboration, **Sainte-Luce au tournant... 1829-1979**, Sainte-Luce, La Corporation de la Seigneurie Lepage-Thivierge, (c 1979), p. 52. Bruno Lavoie et al., **Bic 150^e. À pleine voile**, Rimouski, Impression des Associés, 1980, p. 60.
- 2 Larousse, **Petit Larousse**, édition 1959, p. 1102. Nous privilégions la définition de cette ancienne édition du dictionnaire parce qu'elle se montre plus explicite que la définition de la plus récente édition, pour qui une ville est «*une agglomération relativement importante et dont les habitants ont des activités professionnelles diversifiées, notamment dans le domaine tertiaire*», **Petit Larousse 1995**, p. 1066.
- 3 On trouvera les données relatives aux recensements de 1861 et de 1871 publiés dans Joseph-Marie Levasseur, **Mosaïque rimouskoise. Une histoire de Rimouski**, Rimouski, Comité des Fêtes du 150^e anniversaire de la paroisse Saint-Germain de Rimouski, 1979, p. 247 s, 257.
- 4 Quillet-Grolier, **Dictionnaire encyclopédique universel**, Montréal, Quillet-Grolier, 1965, vol. 10, p. 609.
- 5 ANQ-R, greffe Louis-François Garon, le 30 mars 1858, acte no 441, cession de Joseph Garon à la municipalité de Saint-Germain. Charles Jacques, «*Le Palais de justice et la prison de Rimouski*», **Le Progrès du Golfe**, (17 avril 1931): 8.
- 6 ANQ-R, greffe Pierre-Louis Gauvreau, acte no 1329, le 21 juillet 1862, bail à vente par Louis-Jacques Lepage à Simon-Joseph Chalifour.
- 7 ANQ-R, greffe Pierre Gauvreau, acte no 2577, le 5 mai 1835, vente de terre de Michel Saint-Laurent à Pierre Rouleau.
- 8 Ce ruisseau prendra avec le temps le nom de ruisseau Boucher, du nom de Xavier Boucher dont la terre jouxte la coulée du ruisseau.
- 9 Louis Lepage, «*Plan de ma terre et de la route que j'ai pour ma sortie, 18 septembre 1794*», ANQ-Q, Fonds des Grands Voyers. Cette carte a été publiée par Béatrice Chassé dans «*Une*

- seigneurie en bois debout», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. XX, no 1 (50), (janvier 1997): 13.
- 10 Louis-Jacques Lepage réserve cette bande de terre dans presque tous les actes notariés par lesquelles il consacre une vente de terrain.
- 11 ANQ-R, greffe Pierre Gauvreau, acte no 4967, le 25 février 1861, vente par Elzéard Sirois à Simon-Joseph Chalifour.
- 12 Joseph-Marie Levasseur et al., **Mosaïque rimouskoise - Une Histoire de Rimouski**, p. 147. Jacques Morin, «En racontant l'histoire de Rimouski - Les premiers Conseils municipaux», **Le Rimouskois**, (le 9 novembre 1977): 20.
- 13 ANQ-R, greffe François-Louis Garon, le 21 mars 1860, acte no 766, bail à rente constituée par Louis-Jacques Lepage à Elzéard Sirois.
- 14 ANQ-R, greffe Louis-François Garon, acte no 214, le 28 mars 1856, vente à rente foncière de Louis-Jacques Lepage à Cyprien Tanguay; acte no 242, le 20 août 1856, cease of lease of Hector Crawley to C. Tanguay.
- 15 ANQ-R, greffe Louis-François Garon, acte no 163, le 8 août 1855, vente de Louis-Jacques Lepage à James Smith.
- 16 ANQ-R, greffe Pierre-Louis Gauvreau fils, 21 juillet 1862, acte no 1328, bail à rente constituée par Louis-Jacques Lepage à E.-A. Dugal.
- 17 ANQ-R, greffe Pierre-Louis Gauvreau, acte no 1550, le 19 avril 1864, vente par Elzéard Morneau à Simon-Joseph Chalifour.
- 18 ANQ-R, greffe Pierre-Louis Gauvreau fils, 27 juin 1871, acte no 2359, vente par Louis-Jacques Lepage à Monseigneur J.-F.-P. Langevin. Le plan qui accompagne cet acte de vente indique nettement qu'il n'y a pas en 1871 d'autres propriétés sur la rue de l'Évêché Est entre ce qui est aujourd'hui la rue Saint-Edmond et celle de la Cathédrale de sorte qu'il faudra relocaliser dans le temps la construction de la maison-(Majorique) Côté que d'aucuns datent de la première demie du XIX^e siècle.
- 19 Richard Saindon, **Histoire de Rimouski par le nom de ses rues**, Rimouski, L'auteur, 1995, p. 17.
- 20 Les réminiscences d'Arthur Buies rendent on ne peut mieux le souvenir qui nous en reste: «On ne saurait s'imaginer combien il est ravissant de se promener par un beau clair de lune, et à marée haute, sur ce long trottoir qui suit le cours du fleuve et en reçoit les émanations pénétrantes mêlées à la brise parfumée du soir. Tout le monde vient aspirer avec délices cette atmosphère pleine de mâles et vivifiantes caresses... Les jeunes filles, essaim bruyant, peu songeur, volent d'amourettes en amourettes comme l'oiseau de branche en branche, sans se poser nulle part, et pour qui le «doux esclavage» est une métaphore imagée à leur profit, les jeunes filles y viennent en troupe nombreuse, en troupe redoutable, essayer de discrètes séductions sous le regard bienveillant de la lune et la complicité des étoiles...», Arthur Buies, «Petites chroniques pour 1877», cité dans Alphonse Fortin, **Centenaire de Rimouski. Album souvenir. 1829-1929**, Rimouski, Imprimerie générale, 1929, p. 80.
- 21 Relativement aux limites de la terre de Pierre Rouleau, voir Richard Saindon, **op. cit.**, p. 393.
- 22 **Ibid.**, p. 293, 439.
- 23 Le texte complet de la cession est cité dans Jacqueline Saint-Laurent, **Généalogie de la famille Lepage**, Montréal, L'auteur, 1964, p. 27 s.
- 24 Saindon, **op. cit.**, p. 19.
- 25 ANQ-R, greffe Pierre-Louis Gauvreau fils, 17 juillet 1858, testament de Charles Lepage sr, de Rimouski.
- 26 Marie-Lucette Lepage, «Louis-Jacques Lepage dit Jacquot», **L'Estuaire généalogique**, no 58 (avril-juin 1996): 42. Alphonse Fortin, **Centenaire de Rimouski - Album souvenir - 1829-1929**, Rimouski, S. Vachon, 1929, p. 44. Léo Bérubé, «Il y a cent ans des Carmélites vivaient à Rimouski», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. II, no 1 (avril 1975): 12.
- 27 ANQ-R, greffe Pierre-Louis Gauvreau fils, 27 juin 1871, acte no 2359, vente par Louis-Jacques Lepage à Monseigneur J.-F.-P. Langevin.
- 27 La maison de Louis-Jacques Lepage a été déménagée dans les années 1950 sur la rue Saint-Robert où on peut encore aujourd'hui la voir, bien qu'amputée d'un tiers, au numéro civique 336. Michel L. Saint-Pierre et al., **Promenades historiques de Rimouski - Guide d'excursion et d'interprétation**, Rimouski, Office du tourisme et des congrès de Rimouski/Société Joseph-Gauvreau pour le patrimoine, 1993, p. 58. Marie-Andrée Massicote, «Une île au large de la ville», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. 19, no 2 (juin 1996): 60.
- 28 ANQ-R, greffe Pierre-Louis Gauvreau fils, 27 juin 1871, acte no 2359, vente par Louis-Jacques Lepage à Monseigneur J.-F.-P. Langevin.
- 29 Richard Saindon, **op. cit.**, p. 304.
- 30 **Ibid.**, p. 462, 468.
- 31 Léo Bérubé, **op. cit.**
- 32 La propriété sera vendue plus tard à Joseph-Adam Talbot qui construira un magasin juste à côté.
- 33 Fonds Omer Saint-Pierre, Papiers Lamontagne (désormais P. L.), Rimouski, le 9 septembre 1858, lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne.
- 34 P. L., Rimouski, le 14 octobre 1866, lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne.